



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 6 juillet 2009, à 20 h 2, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2009-117 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20 h 2.

Sont présents : Michel Cauchon, maire
Diane Beaulieu Désy, conseillère
Johanne Guimond, conseillère
Stéphane Dusablon, conseiller
Paul Yvon Dumais, conseiller
Rémi Bélanger, conseiller

Deux personnes sont présentes à l'assemblée.

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que l'assemblée régulière soit ouverte sous la présidence de M. Michel Cauchon, maire.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 juillet 2009
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2009

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Demande de contribution financière de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- 3.3 Autorisation de passage - cyclistes
- 3.4 Remerciements aux Amis du marais
- 3.5 Caractère privé du sentier de mise à l'eau du secteur de la place des Phares

4. URBANISME

- 4.1 Avis de motion (entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection)
- 4.2 Demande de permis de construction (940, rue de l'Église, Mme Marie-Josée Lacoste et M. Georges Thériault)
- 4.3 Demande de permis de construction (4337 – 4339, rue de la Promenade, M. Sylvain Bergeron)
- 4.4 Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 13 mai 2009

5. SERVICE INCENDIE

- 5.1 Dépôt du certificat au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

6. QUESTIONS DIVERSES

- 6.1 Mandat à la firme Qualitas pour une étude géotechnique

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE





2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 juillet 2009

2009-118 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2009

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 6 juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2009

2009-119 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} JUIN 2009

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2009.

Adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Comptes à payer

2009-120 COMPTES À PAYER

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 11 206 à 11 280 inclusivement, les prélèvements automatiques portant les numéros 243 à 264 inclusivement, pour un montant total de 96 537,79 \$, et les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 31 549,47 \$.

La directrice générale adjointe certifie avoir les crédits disponibles.

Voir Annexe I.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Demande de contribution financière de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

Ce point est reporté.

3.3 Autorisation de passage - cyclistes

2009-121 AUTORISATION DE PASSAGE - CYCLISTES

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise les pompiers, les policiers et les gens d'affaires participant au *Tour cycliste Joël Belhumeur* à circuler sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly les jeudi 20 et vendredi 21 août 2009.

Adopté à l'unanimité.





3.4 Remerciements aux Amis du marais

Tous les membres du conseil se joignent au maire pour remercier sincèrement les Amis du marais et les bénévoles du travail accompli lors du nettoyage des berges et du parc municipal.

Michel Cauchon, maire.

3.5 Caractère privé du sentier de mise à l'eau du secteur de la place des Phares

2009-122 CARACTÈRE PRIVÉ DU SENTIER DE MISE À L'EAU DU SECTEUR DE LA PLACE DES PHARES

- ATTENDU QU' une demande a été faite en ce sens de la part des propriétaires de ce site;
- ATTENDU QUE l'autorisation 9020-5-96 accordée par la Société de la faune et des parcs du Québec identifie ce sentier de mise à l'eau comme étant un endroit public;
- ATTENDU QUE la nature de ce site n'a jamais été correctement identifiée et qu'il y a toujours eu une ambiguïté sur sa propriété;
- ATTENDU QUE le conseil municipal désire rectifier la situation et identifier clairement cet accès au fleuve;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal reconnaisse que l'accès au fleuve situé dans le secteur de la place des Phares est de nature privée.

Adopté à l'unanimité.

4. URBANISME

4.1 Avis de motion (entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection)

AVIS DE MOTION est donné par M. Paul Yvon Dumais, conseiller, qu'à une séance ultérieure un règlement sera adopté par le conseil municipal concernant l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

4.2 Demande de permis de construction (940, rue de l'Église, Mme Marie-Josée Lacoste et M. Georges Thériault)

2009-123 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (940, RUE DE L'ÉGLISE, MME MARIE-JOSÉE LACOSTE ET M. GEORGES THÉRIAULT)

Demande de permis de construction pour la propriété du 940, rue de l'Église, sur le lot 3 631 635 du cadastre du Québec, visant à remplacer les fenêtres du 1^{er} étage et la porte en façade et à restaurer le revêtement extérieur en bardeaux de cèdre.

Construction de type architectural « d'esprit mansarde » à valeur patrimoniale « supérieure », localisée dans un arrondissement patrimonial. Demande de permis de construction assujettie aux dispositions du Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale. Demande de permis de construction transmise par les propriétaires, Mme Marie-Josée Lacoste et M. Georges Thériault.

- ATTENDU QUE la présente demande de permis de construction vise le remplacement des fenêtres existantes au 1^{er} étage pour les harmoniser avec les autres fenêtres du bâtiment;





- ATTENDU QUE la demande est assujettie au Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), car le bâtiment possède une valeur architecturale « supérieure » et se retrouve dans un arrondissement patrimonial;
- ATTENDU QUE le changement des fenêtres en PVC par des fenêtres de bois à six carreaux est un ajout intéressant pour le bâtiment;
- ATTENDU QUE la restauration du bardeau de cèdre et de la porte est essentielle pour l'uniformité et la mise en valeur de la résidence;
- ATTENDU QUE la transformation du bâtiment ne vient pas altérer l'architecture ni l'harmonie de l'arrondissement patrimonial;
- ATTENDU QUE ce projet est conforme au Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- ATTENDU QUE lors de la réunion du comité consultatif en urbanisme du 15 juin, les membres ont émis une recommandation favorable et sont très satisfaits de la demande déposée;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le responsable de l'urbanisme de la Municipalité à émettre le permis de construction pour les travaux visant la modification des fenêtres du 1^{er} étage et de la porte ainsi que pour la restauration du revêtement extérieur pour la propriété du 940, rue de l'Église, sur le lot 3 631 635 du cadastre du Québec, le tout tel que soumis sur les plans et documents de la demande de permis de construction transmise à la Municipalité par les propriétaires.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Demande de permis de construction (4337-4339, rue de la Promenade, M. Sylvain Bergeron)

2009-124 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION (4337-4339, RUE DE LA PROMENADE, M. SYLVAIN BERGERON)

Demande de permis de construction pour la propriété du 4337-4339, rue de la Promenade, sur le lot 3 389 330 du cadastre du Québec, visant à changer le revêtement extérieur de bardeau d'amiante par du bardeau de cèdre de même couleur.

Construction de type architectural de « courant cubique » à valeur patrimoniale « forte », localisée dans un arrondissement patrimonial. Demande de permis de construction assujettie aux dispositions du Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale. Demande de permis de construction transmise par le propriétaire, M. Sylvain Bergeron.

- ATTENDU QUE la demande est assujettie au Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), car le bâtiment possède une valeur architecturale « forte » et se retrouve dans un arrondissement patrimonial;
- ATTENDU QUE la présente demande de permis de construction vise le remplacement du revêtement extérieur de bardeau d'amiante par du bardeau de cèdre de même couleur;
- ATTENDU QUE le changement de type de revêtement est un ajout significatif pour la mise en valeur du bâtiment;
- ATTENDU QUE la transformation du bâtiment ne vient pas altérer l'architecture ni l'harmonie de l'arrondissement patrimonial;





ATTENDU QUE ce projet est conforme au Règlement 98-383 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE lors de la réunion du comité consultatif en urbanisme du 15 juin, les membres ont émis une recommandation favorable;

pour ces motifs,

proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le responsable de l'urbanisme de la Municipalité à émettre le permis de construction pour les travaux visant la modification du revêtement extérieur pour la propriété du 4337-4339, rue de la Promenade, sur le lot 3 389 330 du cadastre du Québec, le tout tel que soumis sur les plans et documents de la demande de permis de construction transmise à la Municipalité par les propriétaires.

Adopté à l'unanimité.

4.4 Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 13 mai 2009

2009-125 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 13 MAI 2009

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accuse réception du dépôt du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2009 du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

(voir le Livre des délibérations du CCU)

Adopté à l'unanimité.

5. SERVICE D'INCENDIE

5.1 Dépôt du certificat au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

2009-126 DÉPÔT DU CERTIFICAT AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accuse réception du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement de personnes habiles à voter.

Je, Diane Laroche, directrice générale de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le Règlement 2009-543 est de **1 291**;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **140**;
- ☞ que le nombre de signatures apposées est de **0**.

Je déclare

- que le Règlement 2009-543 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.





Diane Laroche
Directrice générale

date

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

Adopté à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

6.1 Mandat à la firme Qualitas pour une étude géotechnique

2009-127 MANDAT À LA FIRME QUALITAS POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal mandate la firme Qualitas pour effectuer une étude géotechnique des conduites pluviales et sanitaires de la côte de l'Église et de la côte Achille (des Phares), le tout tel que transmis dans le bordereau de soumission portant le numéro P-09120, pour un montant n'excédant pas 8 468 \$ plus les taxes, en date du 3 juillet 2009.

Adopté à l'unanimité.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2009-128 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal lève l'assemblée, il est 20 h 29.

Adopté à l'unanimité.

Michel Cauchon
Maire

Diane Laroche
Directrice générale





ANNEXE I

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

La Great-West - assurance collective (juin 2009)	1 329,80 \$	11206
Baron, Gaétan:		
<i>Formation (repas) - 25.44 \$</i>		
<i>Remboursement facture (corde et jeu de sangle) - 67.91 \$</i>	93,35 \$	11207
Boivin, Claude - formation (repas et photos)	31,67 \$	11208
Ministre du Revenu - déclaration annuelle centre communautaire	7,00 \$	11209
Postes Canada - frais de poste (trait d'union et express)	376,60 \$	11210
Société canadienne du cancer - rés.: 2009-152 - demande de contribution au relais pour la vie de la Société canadienne du cancer	100,00 \$	11211
Min. des ressources naturelles - avis de mutation	24,00 \$	11212
Petite caisse - frais de poste	300,00 \$	11213
Lemay, Nathalie - honoraires (activités centre communautaire)	302,50 \$	11214
Petite caisse - remboursement (aux parents) pour cours annulés (hip hop)	180,00 \$	11215
Sports Contact St-Nicolas - sacs de chaux (terrain de balles)	108,36 \$	11216
<i>Faguy, Gilles - jugement cour du Québec (chèque annulé)</i>	0,00 \$	11217
Desjardins sécurité financière - REER (mai 2009)	2 265,14 \$	11218
CBSC Capital inc. - contrat photocopieur	1 311,69 \$	11219
Médias transcontinental (SEAO) - avis public (camion citerne)	55,38 \$	11220
Promotuel Lotbinière - assurances (Ford Ranger 1999)	163,80 \$	11221
Faguy, Gilles - jugement cour du Québec	8 170,30 \$	11222
Fédération Québécoise des Municipalités - formation (dérogations mineures aux règlements d'urbanisme)	33,86 \$	11223
Jobin, Thomas - frais de déplacement (terrain de jeux)	40,70 \$	11224
La Great West compagnie d'assurance-vie - assurance collective (juillet 2009)	1 260,04 \$	11225

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Telus mobilité - cellulaires	309,97 \$	PR 243
Vidéotron - téléphone local des jeunes (caisse populaire)	31,56 \$	PR 244
Pagenet - téléavertisseurs (service incendie)	259,56 \$	PR 245
Hydro Québec - éclairage public	736,40 \$	PR 246
Hydro Québec - calvaire	40,79 \$	PR 247
Visa Desjardins :		
<i>Fournitures pour entretien camion (poli pneu, mofles lavage) serv. incendie - 67.67 \$</i>		
<i>Cafetière, poubelle récupération (mairie) - 57.52 \$</i>		
<i>Cèdres, gazon, poudre d'os (réparation terrain) - 114.80 \$</i>		
<i>Banc de scie (voirie), quincaillerie - 706.78 \$</i>		
<i>Mélangeur à ciment (voirie) - 766.42 \$</i>	1 713,19 \$	PR 248
Telus - mairie et centre communautaire	821,28 \$	PR 249
Hydro Québec - station de pompage	186,73 \$	PR 250
Hydro Québec - pont	21,90 \$	PR 251
Hydro Québec - réservoir	1 215,38 \$	PR 252
Hydro Québec - puits/pompes	481,02 \$	PR 253
Hydro Québec - puits	593,51 \$	PR 254
Hydro Québec - mairie et bureau de poste	422,68 \$	PR 255





Hydro Québec - dégrilleur	263,40 \$	PR 256
Hydro Québec - tennis	32,42 \$	PR 257
Hydro Québec - caserne et garage municipal	650,13 \$	PR 258
Hydro Québec - pompe/égouts	80,72 \$	PR 259
Hydro Québec - centre communautaire	909,46 \$	PR 260
Hydro Québec - caisse populaire	1 716,90 \$	PR 261
Banque Laurentienne - Visa - essence (voirie)	410,98 \$	PR 262
Telus mobilité - cellulaires	280,52 \$	PR 263
Vidéotron - téléphone local des jeunes (caisse populaire)	31,56 \$	PR 264

COMPTES POUR JUIN 2009:

APSAM - cours SST sur les espaces clos	253,97 \$	11226
Aréo-Feu - écusson (service incendie)	69,70 \$	11227
Baron, Gaétan - entretien caserne (juillet 2009)	150,00 \$	11228
Beaudet, Patrice - rés.: 2007-39 - entretien des terrains municipaux	1 735,47 \$	11229
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (juillet 2009)	185,00 \$	11230
Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (juillet 2009)	677,25 \$	11231

Excavation St-Antoine 1985 inc.:

Ramasser débris, nettoyer ponceau (des Jardins, des Phares) - 366.84 \$

Égaliser terrain + transport pierre (des Rivières) - 129.81 \$

Nettoyer fossé (des Phares) - 586.95 \$

Installer purge (du Verger) - 330.16 \$

Déplacer borne fontaine (de la Falaise) - 623.64 \$

Compacter et préparer des coupes pour asphaltage suite à des bris d'aqueduc (sur chemin de Tilly et rue des Jardins) - 697.01 \$

Asphalter les coupes d'eau (sur chemin de Tilly, rue des Jardins)- 256.80 \$

Redresser un poteau pour le filet de balle - 73.37 \$

Passer niveleuse (rang Terre-Rouge) - 304.76 \$

Remplacement borne fontaine (chemin de Tilly) - 550.27 \$

Installer ponceau (prolonger conduite pluviale) bande tampon (rue Normand) - 928.40 \$

Bris aqueduc (rue des Jardins) - 1 176.73 \$

Creuser pour installation d'un mât, décharger un tuyax (ponceau) - 237.04 \$

Excaver entrée d'eau au 3638 Marie-Victorin - 73.37 \$ 6 335,15 \$ 11232

Boudreault, Félix - frais de déplacement (juillet 2009) + cours RCR 122,12 \$ 11233

Brunet, Paul - CCU (réunion le 15 juin 2009) 35,00 \$ 11234

Canon - photocopieur (lecture de compteur) 830,18 \$ 11235

Cauchon, Michel - frais de déplacement et de représentation 230,47 \$ 11236

CMP Mayer - plug mâle (service incendie) 50,51 \$ 11237

Construction et Renovation Omni inc. - remboursement dépôt de garantie 200,00 \$ 11238

C.A.D. contrôle d'animaux domestiques - cueillette d'un chien 191,89 \$ 11239

Désy, Claude - CCU (réunion le 15 juin 2009) 35,00 \$ 11240

Document Express - papier 248,33 \$ 11241

Les Éditions juridiques FD inc. - renouvellement services de mise à jour (code des municipalités et recueil des lois municipales) 171,15 \$ 11242





Ray-Car:

Enrobé bitumineux (pour asphalte suite bris sur ch. de Tilly et des Jardins) - 1327.41 \$

Pierre concassée (prolongement conduite pluvial bande tampon sur la rue Normand, des Jardins, réserve) - 489.08 \$

Pierre à drainage (borne fontaine) - 170.22 \$

Super colle (borne fontaine) - 74.50 \$

2 061,21 \$ 11243

Les Entreprises Claude Boutin (2005) inc.:

Nettoyage ponceau et transport (des Jardins et Côte des Phares) - 643.39 \$

Vidanger fosse de rétention + disposition - 550.83 \$

1 194,22 \$ 11244

Entretien ML - débroussaillage (nettoyer bordure de routes)

3 888,54 \$ 11245

Équipement L.A.V. inc. - location rouleau compacteur

361,20 \$ 11246

Excavation de Tilly - transport concassé (des Jardins)

98,77 \$ 11247

Fortier 2000 Ltée - mortier (prolonger conduite pluviale bande tampon rue Normand)

2 037,76 \$ 11248

Gagnon, Pascal - Boucher, Véronique - remboursement dépôt de garantie

200,00 \$ 11249

Garage J.P.C. Chouinard inc.:

Changer lumière pour remorque - 176.09 \$

Boule pour Ranger, filage remorque - 97.55 \$

Réparation (bougies, filtre et tuyau à gaz, collet - 295.23\$

Sucre, lait, crème, café, papier toilette, eau de javel, eau (Les Amis du Marais), huile, pains hot dog et saucisses (Fête de la St-Jean) - 442.45 \$

1 011,32 \$ 11250

Gendreau, Andrée - CCU (réunion le 15 juin 2009)

35,00 \$ 11251

Hamel, Hélène - révision des textes

341,25 \$ 11252

Impressions Multi-Images - t-shirt (terrain de jeux)

378,74 \$ 11253

Jobin, Philippe - frais de déplacement (juillet 2009)

52,00 \$ 11254

Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site internet - publicité (juillet 2009)

100,00 \$ 11255

Lafleur, Denise - rés.: 2007-191- entretien bibliothèque et mairie

445,50 \$ 11256

Laroche, Diane - frais de déplacement (juillet 2009)

58,00 \$ 11257

Lemay, Régis - CCU (réunion le 15 juin 2009)

35,00 \$ 11258

Buro Plus - étiquettes, protecteur, enveloppes, post-it, surligneurs, stylos, trombones

278,72 \$ 11259

Location d'outils Simplex - location laveuse à tapis (bureau de poste)

37,75 \$ 11260

Loisirs et culture St-Apo - formations pour le terrain de jeux

255,00 \$ 11261

MRC de Lotbinière:

Quote-part (administration générale) - 14 084.96 \$

Quote-part (culture et patrimoine) - 914.70 \$

Quote-part (PGMR) - 624.21 \$

Quote-part (sécurité-incendie) - 363.36 \$

Quote-part (cour municipale) - 649.39 \$

Quote-part (enfouissement sanitaire) - 4 819.77 \$

Quote-part (évaluation foncière) - 4 190.49 \$

25 646,88 \$ 11262

Petite caisse - frais de poste

300,00 \$ 11263

Normand Côté électricien - installer prise extérieure et remplacer ballast (bur. de poste)

273,66 \$ 11264

Novicom - location radios portatif (service incendie)

548,57 \$ 11265

Poly-Énergie inc. - entretien du réseau d'éclairage public

374,86 \$ 11266

Quincaillerie 2000 enr. - poignée de porte (parc), poignée (pavillon)

35,46 \$ 11267





Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc.:

<i>Chlore liquide, chlorure de calcium, serrure d'entrée - 205.39 \$</i>		
<i>Chiffon, manchon, pelle, douille, pinceau, corrostop, drain, manchon, paillis - 301.94 \$</i>		
<i>Clé, jeu de raccord, trappe fourmis, ampoules, peinture ...- 320.86 \$</i>		
<i>Tuyau galv., lien alum., bride, cap de poteau, loquet, embout de traverse - 830.32 \$</i>		
<i>Boulons, écrous, clé - 59.75 \$</i>	1 718,26 \$	11268
Réal Huot inc. - pièces (entretien système)	4 161,22 \$	11269
Gaudreau Environnement - encombrants, matières résiduelles, récupération, traitement	7 869,97 \$	11270
SPME - trousse (masque de réanimation, ciseaux, pansements)	70,43 \$	11271
Les Serres R. Bergeron - jardinières	733,69 \$	11272
Servi-Pompe S.P. inc. - nettoyage de la fournaise (mairie)	83,53 \$	11273
Services d'enseignes Instal-Pro - installation d'un filet de protection	564,38 \$	11274
Shred-It Québec - destructions de documents	84,65 \$	11275
Signalisation Lévis inc. - poteau, panneaux	507,71 \$	11276
Soudure GR enr. - poteaux signalisation, bases et poteau filet de balle	318,37 \$	11277

Tremblay Bois Mignault Lemay:

<i>Services professionnels (service Première Ligne 2009) - 569.63 \$</i>		
<i>Services professionnels (général) - 878.74 \$\$</i>	1 448,37 \$	11278
VitalAire - oxygène médical (service incendie)	25,64 \$	11279
Plomberie Ste-Croix inc. - pièces (entretien système)	16,72 \$	11280

96 537,79 \$

Salaires et contributions de l'employeur:

Période du 26 avril au 23 mai 2009 (administration): 26 105,00 \$

Période du 1er au 31 mai 2009 (élus et service incendie): 5 444,47 \$

31 549,47 \$

REVENUS:

URLS (Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches): subvention - programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	2 203,45 \$
MRC de Lotbinière - remboursement des amendes	692,00 \$
Municipalité de Sainte-Croix - formation pour 4 pompiers - section 1	2 166,66 \$

